

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et C^{ie}, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

Le Peuple Souverain paraît tous les jours excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris et quelques heures avant ceux de Lyon.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du PEUPLE SOUVERAIN, doit être adressé franco au Rédacteur-Gérant.

Prix de l'Abonnement:
Un mois, 5 fr.
Trois mois, 12 fr.
Six mois, 22 fr.
Lyon, 5 fr. 8 fr. 50 c. 16 fr.
Départements, 4 12 22
Annonces, 20 c. — Réclames, 50 c.

Lyon, 20 Avril 1848.

ELECTIONS.

Enfin le comité républicain du Rhône a publié la liste de ses candidats. Les deux clubs centraux en ont fait autant. Aucune de ces listes n'est la même; quatre candidats seulement figurent sur les trois, ce sont les citoyens Laforest, Doutre, Lortet, et Faure, de Givors. Voilà donc quatre élus du parti républicain; il ne peut s'entendre sur les dix autres. Bien plus, outre les trois grandes fractions que nous venons de citer, il y a encore une infinité de clubs qui sont isolés des clubs centraux et font des listes à part. La division est dans nos rangs, l'ennemi en profite; tous ceux qui ne veulent pas la République, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions, légitimistes, réformistes, pritchardistes, etc., font taire toutes leurs vieilles rancunes en ce moment suprême et s'unissent contre nous. Notre fractionnement nous tue, l'union fait leur force et peut leur assurer la victoire.

Électeurs amis de la liberté, il en est encore temps, écoutez notre voix, ralliez-vous franchement; si quelque sentiment d'amour-propre s'oppose à ce que l'un cède le pas à l'autre; si personne ne veut faire les premières démarches de réconciliation, quelqu'un peut les faire pour vous, et la fusion peut se faire même sans qu'il soit besoin d'aucune entrevue préparatoire.

Nous allons, par exemple, vous mettre sous les yeux les trois listes en question, et nous prendrons parmi les citoyens qui y figurent, ceux qui nous sembleront réunir le plus de chances de succès et dont la vie et les opinions nous seront le mieux connues.

Liste du comité républicain du Rhône, publiée par le Censeur. Liste du club central et de la campagne, siégeant au palais Saint-Pierre. Liste du club central démocratique.

Laforest.	Laforest.	Benoit, Joseph.
Doutre.	Doutre.	Raspail.
Rittiez.	Gourd.	Doutre.
Arago, Emmanuel.	Ferrouillat.	Pelletier.
Treillard.	Paullian.	Greppo.
Doncieux.	Faure.	Laforest.
Hénon.	Chanay.	Blanc, Félix.
Lagrange.	Hénon.	Eustache.
Bergier.	Auberthier.	Lortet.
Faure, Philippe.	Lacroix, Julien.	Faure.
Murat.	Benoit, Joseph.	Proudhon.
Driyon.	Moureau.	Fond.
Castel.	Lortet.	Vindry.
Lortet.	Mortemart.	Vailler.
Greppo.	Bergier.	
Chaix.		
Chanay.		
Grataloup.		
Kauffmann.		
Faure.		
Turrins.		

Le Peuple Souverain et ses amis proposent la liste suivante :

LAMARTINE, membre du gouvernement provisoire.
LAFOREST, maire provisoire de Lyon.
DOUTRE, ouvrier typographe.
LORTET, médecin.
LAGRANGE, condamné d'avril.
GARELLA, ingénieur à la Guillotière.
MOUREAU, ingénieur civil à Vaise.
AUBERTHIER, ouvrier, adjoint à la mairie de la Croix-Rouss.
BROSSE (Ennemond), ancien ouvrier en soieries.
BERGIER, propriétaire à Lyon.
FAURE (Philippe), commissaire du gouvernement à Villefranche.

LACROIX (Julien), propriétaire à St-Vincent-de-Reims.
PAULLIAN aîné, cultivateur à Francheville.
GOURD, capitaine en retraite, propriétaire-cultivateur, maire des Chêres.
GRATALOUP, agriculteur à Vaugneray.

Nous savons qu'il est facile de trouver dans Lyon et le département du Rhône, une foule d'autres candidats bons patriotes; mais il faut enfin s'arrêter à une liste; et nous pensons que la liste que nous proposons doit rallier les suffrages du plus grand nombre d'électeurs.

Pour la dernière fois nous adjurons tous les bons citoyens de s'unir franchement, et ils seront forts. Que peuvent les 20,000 voix dont un prince de l'Eglise se vante de disposer? Rien si les patriotes veulent s'entendre; mais si le désaccord ne cesse pas à l'heure fatale de la lutte, le don quichotisme du clergé deviendra une cruelle vérité dont plus tard nous aurons lieu de nous repentir. Nous avons répandu assez et trop de sang pour renverser la monarchie; notre intérêt exige qu'elle reste pour toujours dans l'oubli auquel la dernière victoire l'a définitivement condamnée.

Eh bien, les républicains veulent rester désunis; si leurs votes sont éparpillés, ils ne peuvent triompher, et les mandataires dont les noms sortiront de l'urne auront pour principale mission de désapprouver d'abord l'œuvre du 24 février. Ils proclameront, ou la légitimité, ou la régence, ou l'empire; enfin, le despotisme sous l'un ou l'autre de ces trois noms. Le peuple ne le souffrira pas, dites-vous tout bas, nous le savons; mais alors il faudra recommencer la lutte, et cette fois le sang des Parisiens ne suffirait pas, car ces messieurs de l'ancien régime ne parlent de rien moins que de guerre civile, d'une levée en masse pour aller mettre la capitale à la raison.

Déjournons tous ces projets liberticides, confondons l'orgueil et l'espoir de ces incorrigibles. Nous avons reconquis notre souveraineté, n'allons pas la perdre par notre faute. N'ayons en ce jour qu'un seul et unique but, l'affermissement de la République. Le souverain de l'univers, quoique existant en trois personnes, est un dans ses volontés et dans ses actes. Peuple formé à son image, souverain de la terre, prends exemple sur ton Dieu; que les trois fractions ne soient qu'une le 23 avril, et l'avenir de la France sera beau!

Une nouvelle lutte devenant inutile, si non impossible, la confiance ne tardera pas à renaître et les capitaux se montreront.

Un dernier mot aux électeurs: qu'ils se méfient de toutes les listes imprimées qui leur seront remises. Il est peu de monde aujourd'hui qui ne sache écrire; que celui qui peut le faire écrive lui-même son bulletin, et que les autres le fassent faire par une personne sûre. Aux mauvaises causes tous les moyens sont bons, et en s'en rapportant au premier venu pour un service si délicat, on risque de faire un vote contraire à ses opinions. Avant tout, les consciences doivent avoir pleine et entière liberté, et celui qui, par camaraderie ou toute autre influence, voterait contre son opinion, ne serait à nos yeux qu'un mauvais citoyen; sa complaisance dût-elle profiter à notre cause, nous blâmerions encore sa faiblesse. Soyons hommes avant tout, ne nous laissons ni influencer, ni intimider; que le résultat du scrutin soit la véritable expression de la majorité de la nation, et nous n'aurons à redouter ni réaction, ni troubles, ni fureurs.

On lit dans la Réforme :

« Des républicains pour constituer la République : voilà le cri unique de tous les patriotes de bonne foi, de tous ceux qui désirent sincèrement le triomphe de la démocratie; voilà ce qu'indique le plus vulgaire bon sens; voilà ce que les dynastiques ne veulent absolument pas comprendre. »

« Royalistes quand même il y a six semaines, ils sont républicains aujourd'hui envers et contre tous. Républicains...! et ils n'ont cessé d'attaquer sourdement d'abord, ouvertement ensuite, toute mesure du gouvernement provisoire, pour peu qu'elle atteignit un abus monarchique; ils n'ont cessé de créer à ce gouvernement des embarras, de lui susciter des adversaires, d'applaudir aux violences de ses ennemis. Républicains!... et depuis que la République est proclamée, une seule chose les préoccupe; la crainte de ne pas partager le pouvoir; c'est là le fond de toute leur polémique. »

« Aussi ces républicains de nouvelle espèce s'allient-ils aux partis les plus antipathiques à la révolution : légitimistes, bonapartistes, conservateurs satisfaits, tout leur va. Le bon citoyen est celui qui votera pour eux. Ils sollicitent même les suffrages des républicains de la veille, de ces hommes du moins à principes douteux qui s'accommoderont de toutes les formes qu'on voudra donner à la République. »

« Les républicains fermes, convaincus, sont, cela va sans dire, les seuls pour qui l'on ne votera pas. C'est contre ceux-là que se dirigeront tous les efforts, toutes les calomnies, et, au besoin même, et si on l'osait, toutes les violences. »

« Les listes qui nous passent sous les yeux nous ont depuis longtemps révélée l'alliance que nous signalons. Nous trouvons naturel que les royalistes de toutes les couleurs se réunissent contre le parti populaire. Nous ne nous expliquons pas, nous devons le dire, l'alliance des dynastiques avec les républicains, si tièdes qu'ils soient. Quand on a écrit sur son drapeau : plus de royauté! on ne saurait, sans commettre plus qu'une faute, s'unir aux hommes qui ont défendu la royauté et qui la regrettent. Le moment est venu de choisir, et les positions mixtes ne peuvent être aujourd'hui que des positions fausses. »

« Pour nous, notre ligne de conduite reste invariable; nous croyons qu'en politique comme en toute chose il faut aller droit au but. Les dynastiques n'auraient jamais songé à confier à des républicains le gouvernement de leur monarchie; nous trouvons absurde, illogique, dangereux, de confier à des dynastiques les intérêts du gouvernement républicain. Nous disons dangereux, parce qu'il faut qu'on se persuade bien que la République ne se laissera pas effacer par les manœuvres des traités; et que si le peuple, appelé inopinément à la vie politique, ne peut encore exercer ses droits en toute connaissance de cause, il est bien résolu, du moins, à ne pas les laisser confisquer. »

Ministère de l'Intérieur.—Bulletin Républicain n° 16.

Paris, le 18 avril 1848.

Citoyens,

« Nous n'avons pu passer du régime de la corruption au régime du droit dans un jour, dans une heure. Une heure d'inspiration et d'héroïsme a suffi au peuple pour consacrer le principe de la vérité. Mais dix-huit ans de mensonge opposent au régime de la vérité des obstacles qu'un souffle ne renverse pas; les élections, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, arrachée à la confiante loyauté du peuple, les élections, qui devraient être le salut de la République, seront sa perte, il n'en faut pas douter. Il n'y aurait alors qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté, et d'ajourner les décisions d'une fausse représentation nationale. »

« Ce remède extrême, déplorable, la France voudrait-elle forcer Paris à y recourir? A Dieu ne plaise! Non; la France a confié à Paris une grande mission, le peuple français ne voudra pas rendre cette mission incompatible avec l'ordre et le calme nécessaires aux délibérations du corps constituant. Paris se regarde avec raison comme le

mandataire de toute la population du territoire national; Paris est le poste avancé de l'armée qui combat pour l'idée républicaine; Paris est le rendez-vous, à certaines heures, de toutes les volontés généreuses, de toutes les forces morales de la France; Paris ne séparera pas sa cause de la cause du peuple qui souffre, attend, et réclame d'une extrémité à l'autre du pays. Si l'anarchie travaille au loin, si les influences sociales pervertissent le jugement ou trahissent le vœu des masses dispersées ou trompées par l'éloignement, le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation.

« Sur quelques points on abuse, on égare les populations; sur quelques points la richesse réclame ses privilèges à main armée. Ceux qui agissent ainsi commettent un grand crime, et nous menacent de la douleur de vaincre quand nous aurions voulu seulement persuader.

« Que, de toutes parts, le peuple des campagnes se rallie au peuple des villes, et que le peuple des villes s'unisse à celui qui, au nom de tous et de la commune gloire, a conquis le principe d'un heureux et noble avenir. Partout la cause du peuple est la même; partout les intérêts du pauvre et de l'opprimé sont solidaires. Si la République succombait à Paris, elle succomberait non-seulement en France, mais dans tout l'univers, qui, les yeux fixés sur nous, s'agite héroïquement pour sa délivrance.

« Citoyens, il ne faut pas que vous en veniez à être forcés de violer vous-mêmes le principe de votre propre souveraineté. Entre le danger de perdre cette conquête par le fait d'une assemblée incapable, ou par celui d'un mouvement d'indignation populaire, le gouvernement provisoire ne peut que vous avertir et vous montrer le péril qui vous menace. Il n'a pas le droit de violenter les esprits et de porter atteinte au principe du droit public. Élu par vous, il ne peut ni empêcher le mal que produirait l'exercice mal compris d'un droit sacré, ni arrêter votre élan, le jour où, vous apercevant vous-mêmes de vos méprises, vous voudriez changer, dans sa forme, l'exercice de ce droit.

« Mais ce qu'il peut, ce qu'il doit faire, c'est de vous éclairer sur les conséquences de vos actes. Jadis les représentants du peuple sauvaient la patrie en proclamant le danger de la patrie. Dans une nation comme la France, l'idée du danger ne peut démoraliser que ceux qui n'ont pas le cœur vraiment français. Le vrai Français aime l'idée du danger, qui est pour lui l'idée même de la victoire! Eh bien, si la patrie n'est plus en danger comme aux jours de notre première République, si l'ennemi n'est plus à nos portes, si la lutte matérielle n'est plus établie dans nos propres rangs, il y a une lutte intellectuelle, un danger moral qu'un grand courage moral et une grande foi dans les idées, peuvent seuls conjurer.

« Citoyens, ayons ce courage. Détachons-nous de l'intérêt matériel mal entendu, des étroites passions de localité. Préservons-nous des ennemis qui nous flattent en nous caressant pour mieux étrangler la liberté qui leur sert d'égide. Sauvons à tout prix la République. Il dépend encore de nous de la sauver sans convulsions et sans déchirements. »

Le *Siècle* déclare que ni le ministre de l'intérieur, ni aucun de ses subordonnés n'ont pris part à la rédaction de ce bulletin, et que, par suite d'une perte douloureuse qu'il avait faite la veille, l'employé supérieur chargé de contrôler ces sortes de pièces, n'avait pu exercer sa surveillance habituelle.

Le *Siècle* paraît avoir été, en effet, bien informé.

Nous ajouterons que l'auteur de ce bulletin est un écrivain célèbre qui a participé à la rédaction de bulletins précédents. On assure que c'est George Sand.

Suisse.

OUVERTURE DE LA DIÈTE.

La diète s'est réunie le 13; cette première séance a commencé par la lecture d'un rapport du directoire fédéral, daté du 10 avril, où cette autorité rend compte de sa gestion des affaires fédérales depuis le 16 février, époque du dernier ajournement. Après avoir parlé des prodigieux changements survenus dans la politique de l'Europe, le directoire expose que sa conduite vis-à-vis des nouveaux gouvernements qui se sont établis sur plusieurs points de l'Europe, a été de maintenir les rapports que la confédération entretenait avec les États en tête desquels ils ont été placés. Mais il considère que leur reconnaissance formelle appartient à la diète seule. En ce qui concerne Neuchâtel, il fait la même déclaration. Il fait connaître qu'il a été dans le cas de mettre sur pied ou d'approuver la mise sur pied de troupes fédérales, sur quelques points des frontières, motivée par des mouvements de voisinage. Ainsi, du côté de Bâle, d'abord à cause de l'émigration nombreuse d'Israélites de l'Alsace, pourchassés de leur pays, et qu'on semblait vouloir poursuivre sur le territoire de la confédération, puis ensuite dans le Tessin, à cause des mouvements de la Lombardie et à Genève, sur la demande de ce canton, par suite des mouvements qui ont eu lieu en Savoie et qui pouvaient compromettre la neutralité suisse étendue, à quelques provinces de ce voisinage.

Le directoire fait connaître qu'au sein des grands événements de l'Europe, il ne néglige point l'amélioration des institutions militaires de la confédération, et que le conseil de la guerre a été chargé de proposer un projet de réorganisation totale de l'armée.

La question de savoir jusqu'à quel point la confédération devait, dans les circonstances présentes, s'occuper à maintenir la neutralité suisse dans les provinces sardes, où elle a été étendue par les traités, a été posée au Vorort par le canton de Genève; le Vorort ne s'est pas cru en droit de la résoudre et elle sera présentée à la diète. Il en est de même de la demande du petit village de Campione, qui a sollicité son incorporation au canton du Tessin.

Le Vorort fait connaître aussi les communications qu'il a eues avec les gouvernements provisoires de Milan et de Venise. Par suite de ces communications, il a cru devoir envoyer à Milan M. le colonel Luvini, en le chargeant de s'entendre avec le nouveau gouvernement de Milan sur un mode de vivre à suivre entre la Suisse et la Lombardie. M. le colonel Luvini a été, en cette qualité, très-bien accueilli à Milan, et, de son côté, le gouvernement provisoire établi dans cette ville a fait partir M. Louis Prinetti, comme envoyé extraordinaire auprès de la confédération. Néanmoins, le Vorort fait observer que ces rapports n'impliquent point encore une reconnaissance formelle des nouveaux États, mais témoignent seulement le désir de ne point interrompre les relations de bon voisinage qui existaient avec ce pays.

Le Vorort a vu également accréditer auprès de la confédération le chevalier Rachia, major-général du génie, comme chargé d'affaires de S. M. le roi de Sardaigne, en remplacement de M. Crotti du Costigliole; M. Luquet, évêque d'Hesbon, comme envoyé extraordinaire du St-Siège, et le général Thiard comme ministre plénipotentiaire de la République française.

Au sein du mouvement européen, qui chaque jour prend davantage le caractère d'une lutte des deux principes opposés de l'absolutisme et de la liberté, le directoire fédéral ne sait jusqu'à quel point la neutralité suisse pourra être maintenue, et il pose la question de savoir s'il ne pourra venir un instant où dans l'intérêt de notre indépendance et de notre liberté, il ne conviendrait pas de donner de l'appui aux petits États qui pourraient se former dans notre voisinage et qui se constitueraient d'après les principes qui nous régissent.

Le rapport du directoire se termine par l'annonce que la commission de révision du pacte a fini son travail, qu'il va être soumis aux cantons, à qui l'on demande des instructions avant le 8 mai, pour entrer en matière sur cet objet en diète.

Après la lecture de ce rapport la diète s'est occupée de quelques autres objets d'un vif intérêt, entre autres de l'emprunt fédéral contracté pour couvrir les frais de la guerre du Sonderbund; nous donnons la délibération qui a eu lieu à cet égard dans notre compte-rendu de la diète.

Vendredi la diète s'est réunie de nouveau, mais en séance secrète. Nous ne divulguons pas ce qui s'est passé si d'autres journaux n'avaient pas déjà parlé des communications importantes qu'on y a faites.

Dans un memorandum adressé au directoire, M. le chevalier Rachia, chargé d'affaires du roi de Sardaigne, a fait à la confédération des ouvertures pour contracter avec la Suisse une alliance offensive et défensive, ou du moins une démonstration qui marquerait de notre part la ferme intention de soutenir l'indépendance de l'Italie.

« Une déclaration politique de ce genre aurait, dit le memorandum, de la part de la diète, toute son opportunité et satisfait à la fois à la situation politique et aux intérêts réciproques du présent et de l'avenir des deux pays. »

Cette communication a soulevé dans l'assemblée une vive discussion, où bien des arrière-pensées se sont fait jour; on y a remarqué de certains partisans d'une neutralité quand même, mal définie, dont on ne se rend pas bien compte à soi-même, et qui, loin d'écarter de la Suisse les dangers qu'on semble vouloir conjurer, semblerait plutôt propre à les faire fondre tous à la fois sur la Suisse. La question a été renvoyée à une commission. Dans un prochain numéro, nous discuterons cette grave question. Qu'il nous soit seulement permis de dire ici que si la Suisse savait profiter des circonstances, jamais occasion plus favorable ne s'était présentée pour fonder un système de petits États indépendants, dont la Suisse serait le centre, et qui seraient assez puissants, en s'appuyant mutuellement pour résister à l'ambition des plus grands empires. Il est des moments fugitifs qu'il faut savoir saisir au passage, dans lesquels les nations peuvent prendre leur place, et qu'on se repent plus tard de n'avoir pas compris. Replaçons-nous seulement à six mois; alors une alliance avec la Sardaigne, avec le Milanais, Venise, toute l'Italie devenue indépendante, nous aurait paru la meilleure sauvegarde de notre avenir, et aujourd'hui, où elle nous est offerte, gardons-nous de la repousser.

Une autre communication, également d'une grande importance, a été faite à la diète par la lecture d'une lettre de M. Luquet, envoyé extraordinaire du Saint-Siège, adressée au directoire fédéral. Nous croyons devoir la publier en entier ci-dessous. Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur les propositions que renferme cette lettre, et dont les bases nous semblent de nature à placer en Suisse la religion catholique de façon à ce qu'elle ne soit plus un sujet de discorde.

BERNE. — Une magnifique sérénade a été donnée par la population de Berne à M. le général Thiard, représentant de la République française près la confédération.

SCHWYZ. — Le grand conseil de Schwytz ayant voté des instructions passablement sonderbundiennes, pour les députés à la diète, MM. Betsiger et Mettler, qui ont représenté ce canton à la précédente session, se sont refusés à se rendre à Berne avec ces instructions. On a nommé députés à leur place MM. le docteur Stulzer et le préfet Kundig.

VALAIS. — On lit dans le *Journal de Valais*: Les réfugiés valaisans, en Savoie, ont reçu l'ordre de quitter cette contrée.

La présence de ces hommes, dans un pays où rien ne les forçait à résider, a dû paraître, à juste titre, très suspecte. On pouvait supposer, avec raison, que leur hostilité incessante contre les institutions et les autorités de leur patrie, était la cause de leur émigration. Aussi quelques-uns d'entre eux ont-ils pensé qu'ils n'avaient rien de mieux à faire, pour le moment, que de rentrer chez eux et à se résigner à supporter la mansuétude et la bonhomie de ceux qu'ils ont, pendant plusieurs années, si indignement persécutés.

GLARIS. — Le triple landgrath s'est réuni le 10 pour voter les instructions aux députés à la diète. Glaris veut à tout prix la neutralité de la Suisse, et quant au Chablais et au Faucigny, il veut s'en tenir aux traités.

Décrets et arrêtés du gouvernement provisoire.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le gouvernement provisoire décrète :

La journée du 20 avril prochain sera un jour férié.

La Banque, la Bourse, les cours et tribunaux seront fermés; tous les effets de commerce à l'échéance du 20 avril ne seront présentés que le 21.

— Un autre décret du gouvernement provisoire porte :

Le principe de l'inamovibilité de la magistrature, incompatible avec le gouvernement républicain, a disparu avec la charte de 1830. Provisoirement et jusqu'au jour où l'assemblée nationale prononcera sur l'organisation judiciaire, la suspension ou la révocation des magistrats peut être prononcée par le ministre de la justice, délégué du gouvernement provisoire, comme mesure d'intérêt public.

La suspension ou la révocation des magistrats de la Cour des comptes peut être prononcée par le ministre des finances, délégué du gouvernement provisoire, comme mesure d'intérêt public.

— Sont suspendus de leurs fonctions :

MM.

Poulle, 1 ^{er} président à la cour d'appel d'Aix;	
Amilhau, — de Pau;	
Viger, — de Montpellier;	
Moreau, — de Nancy.	

Pour le gouvernement provisoire,
Le ministre de la justice, délégué du gouvernement provisoire, AD. CRÉMIEUX.

— Le gouvernement provisoire

Décrète :

M. Barthe, premier président de la Cour des comptes, est suspendu de ses fonctions.

Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

— Le gouvernement provisoire,

Considérant que l'état-major de l'armée est beaucoup trop nombreux; qu'il est indispensable de le renfermer dans les limites commandées par les besoins réels de la République;

Sans s'arrêter aux dispositions de l'art. 7 de la loi du 4 août 1839, sur l'état-major de l'armée,

Décrète :

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite les généraux dont les noms suivent :

Général de division. — D'Anthouard, Flahault, Fazenat, Mortemar, Sébastiani, Castellane, Voiron, Rapatel, Gourgaud, Guéhéneuc, Rullière, Jacqueminot, Marbot, Fabvier, Duchand, Rumigny, Castellbajac, Athalin, d'Hauvoul, Dampierre, Larroccine, St-Simon, d'Houdetot, d'Astorg (Eugène), Daulle, Berthois, d'André, Boileau, de Bar, Moline de Saint-Yon, Tugnot de Lanoye, d'Astorg (Adrien), Gazan, Merlin, Boyer, Beljonnnet, Tarlé.

Général de brigade. — Rochechouan, Rigny, Montesquion, Fezensac, Brack, Feisthamel, Garraube, Lutzonnet, Ste Aldegonde, Locqueneux, Franquetot de Coigny, Garaigue, Duffoure d'Antise, Hupais de Salienne, Paillet, Delarue, Closmadeau, Charon, Chabannes, Gaja, de la Coste, Espéronnier, Polignac, Vast, Vimeux, Dumas, Griad, Carel, Thiéry.

Colonels d'état-major. — La Rochefoucault, Montguyon, Gorrant, Brès.

Lieutenants-colonels d'état-major. — Tessières, d'Escrivieu, Cabour-Duhay, Lecacheux, Raynié.

Fait à Paris, en conseil du gouvernement, le 17 avril 1848.

(Suivent les signatures des membres du gouvernement provisoire.)

— Le gouvernement provisoire décrète :

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite les colonels : Amoros, Apchié, Barthélemy, Beaufort, Chambon, Lebras, Macors, Marengo, Lusset, Billfeld, Deselles, Chivaud, Meynard, Boerio, Camille, Chesnou de Champmorin, Bergounze, Havelaine, Ortoli, Baligaud, de Foulque d'Oraison.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.

PARIS, 18 avril 1848.

La journée de dimanche a déconcerté les anarchistes, mais elle a dû nécessairement leur donner le désir de changer une situation aussi contraire à leurs projets.

La manifestation prochaine du 20 de ce mois a été le point de mire de leurs tentatives. Les clubs, les ateliers ont retenti de protestations contre cette journée, qui doit réunir la garde nationale, l'armée et le peuple dans une fête solennelle.

Le gouvernement provisoire a tenu bon, et le *Moniteur* de ce matin contient une proclamation à la garde nationale pour la féliciter sur la journée du 16 et lui annoncer l'arrivée de ses frères de la ligne; un décret fait de ce jour une fête, un autre en régle l'ordre. Ces mesures n'ont pas été prises sans secousses, sans discussions. On a parlé de graves dissensions dans le gouvernement provisoire : le bruit qui en a transpiré dans le public, a donné aux uns le désir de le soutenir, aux autres, celui d'aider les membres qu'on suppose d'accord avec les anarchistes. Ces divers sentiments se sont traduits en actes dans la journée.

— Une grande partie des clubs de Paris se sont occupés d'examiner les droits des candidats qui se présentent pour avoir l'honneur de siéger à l'assemblée nationale.

Hier, la candidature des membres du gouvernement provisoire a été débattue et vivement discutée : nous ne connaissons pas encore les résultats obtenus dans toutes ces réunions, mais dans plusieurs des plus nombreux et particulièrement dans le club démocratique central de la garde nationale, la candidature de MM. de Lamartine, Marrast, Dupont (de l'Eure), Garnier-Pagès, Arago, Albert, Marie et Crémieux, a été adoptée à l'unanimité.

Le nom de M. de Lamartine a été accueilli par une triple salve d'applaudissements, et on a voulu que cette manifestation fût consignée au procès-verbal. Le nom de M. Marrast a été également couvert de vifs applaudissements.

Les candidatures des autres membres du gouvernement provisoire, MM. Ledru-Rollin, Flocon et Louis Blanc, n'ont pas été approuvées après des débats assez animés.

Il est à désirer que ces manifestations de la population parisienne aient des imitateurs dans les départements, et qu'autour du grand nom de Lamartine, qui est le candidat de toute la France, se groupent des noms d'hommes professant les mêmes sentiments d'ordre et de loyauté.

— On parlait à la Bourse de la démission qu'aurait, dit-on, donnée M. Courtais, général commandant la garde nationale.

Nouvelles importantes d'Italie.

LOMBARDIE. — Une lettre particulière de Desenzano, en date du 14 courant, nous apprend qu'hier le canon grondait à Peschiera ; le feu commença à sept heures du matin, tant des forts que des batteries piémontaises. Le fort Salvi a éprouvé le choc le plus vif, sans que, cependant, l'on ait pu faire brèche : trois canons furent enlevés à l'ennemi. Le roi Charles-Albert, pour laisser à la population le temps de sortir, fit arborer le drapeau blanc ; et afin de faciliter cette émigration, on conclut un armistice de 24 heures. Toute cette journée le canon a tonné et demain un assaut sera tenté sur Peschiera. Environ 300 Tyroliens sont passés de notre côté ; ils se sont retirés à Lazise, surveillés par les nôtres.

ROME, 12 avril. — Une personne digne de foi nous rapporte que le St Père fit la réponse suivante à l'ambassadeur d'Autriche, qui demandait satisfaction de l'insulte faite à l'écusson impérial. « Monsieur l'ambassadeur, témoignez à sa majesté mes regrets de cet événement ; mais faites lui comprendre que si, toute puissante qu'elle est, elle n'a pu venger l'insulte faite dans ses vastes Etats au buste du vicair du Christ, je puis bien moins encore, moi petit prince temporel, contenir la fureur du peuple qui a voulu renverser les armoiries de son palais. »

— Voici la formule de serment pour les troupes de Modène, Reggio, etc. :

Nous jurons en présence de Dieu tout-puissant, créateur et conservateur du monde, d'être fidèles à notre pays et à toute l'Italie ; d'obéir maintenant au gouvernement provisoire, et plus tard au gouvernement définitif et libéral de Modène, Reggio, Massa, etc., d'obéir également à nos chefs militaires dans tout ce qui concerne le service de l'Etat, suivant les règlements militaires ; de nous conduire en toute occasion comme de fidèles et honnêtes soldats et des vrais Italiens. Par là nous espérons accomplir tous les devoirs d'un bon chrétien, d'un bon citoyen, et Dieu nous aidera !

Pologne.

Le royaume de Pologne est en proie à une grande agitation. Les habitants sont comme en prison depuis huit jours ; on ne laisse partir personne pour l'étranger, et les communications directes entre la Prusse et la Pologne sont pour ainsi dire rompues. L'ordre a été donné de Saint-Petersbourg, en cas d'insurrection, d'exciter les paysans contre les nobles et les citadins. Ce serait là le pendant des massacres de Tarnow. La découverte d'un complot militaire dans la garnison russe de Varsovie se confirme ; beaucoup d'officiers ont été arrêtés. Ce dernier fait rappelle le complot du même genre qui a eu lieu, il y a quelques années, à Wilna.

Dans le grand-duché de Posen, les troupes prussiennes se sont mises en mouvement avec vingt-quatre canons contre les patriotes qui, sous les ordres de Mieroslawski, n'ont pas voulu déposer les armes, et de Schroda se sont retirés à Neustadt. C'est là probablement que s'engagera la lutte.

Allemagne.

GRAND-DUCHÉ DE BADE. — CONSTANCE, 12 avril. — Hier soir, Hecker est arrivé ici de Constance vers 8 heures du soir ; 50 ouvriers étrangers se réunirent devant l'hôtel où il était descendu et portèrent des vivats en son honneur. Hecker parut et les harangua ; mais cette démonstration ne produisit qu'un médiocre effet. Il y avait à peine 20 curieux. Il y a des hommes armés devant l'hôtel. On paraît craindre des arrestations.

Cinq heures du soir. — La plus grande agitation règne ici. On a distribué une proclamation révolutionnaire dans laquelle la république est proclamée. Les révolutionnaires ont convoqué une assemblée du peuple sans consulter le comité populaire ni le conseil municipal.

On ferme les boutiques et les maisons. Le bourgmestre fait appeler tous les bons citoyens à la réunion. Le conseil municipal demande, même avant la réunion, des explications à ceux qui l'ont convoquée. La salle du conseil est encombrée. On fait évacuer les galeries pour donner entrée aux bourgeois.

Hecker monte à la tribune, le parti Fokler l'applaudit. Il se livre à des considérations de pure théorie ; il fait un tableau séduisant de l'avenir sous la bannière fortunée de la liberté. Bade, dit-il, doit donner l'exemple : le reste de l'Allemagne suivra. Il parle avec enthousiasme de la république des Etats-Unis.

Huit heures du soir. — Le bruit court que M. de Struve est parvenu à faire proclamer la république. Nous apprenons aussi que l'avocat Vanotlia a soulevé la commune voisine d'Almannsdorf et l'a conduite à l'assemblée de Constance ; mais on ne lui a pas permis, dit-on, de pénétrer en armes dans la salle des délibérations.

CONSTANCE, 13 avril. — Ce matin, vers huit heures, Kecker, accompagné d'environ 40 hommes armés, la plupart de la milice) est parti pour Stokach, afin de se joindre, dit-on, aux habitants d'Ulberlingen et aux autres bandes révolutionnaires. Aucun officier ni sous-officier n'a voulu se joindre à cette folle entreprise.

A Wollmatingen-Hecker a harangué le peuple, mais on lui a répondu que les travaux des champs ne permettaient point de le secourir et qu'une petite troupe d'habitants ne rendrait pas un grand secours. L'expédition a continué sa marche.

Nous recevons en ce moment une nouvelle qui, toutefois, nous paraît invraisemblable : quelques centaines d'ouvriers allemands venant de la Suisse seraient entrés par le lac inférieur et se seraient joints à Hecker. (Gazette de Carlsruhe.)

CARLSRUHE. Les habitants de Constance se sont ravisés ; ils ont envoyé ici une députation pour donner au gouvernement l'assurance qu'ils lui prêteront leur concours au besoin. On ignore la cause de ce brusque changement d'opinion. Quoiqu'il en soit, le mouvement républicain a échoué.

FRANCKFURT-SUR-MAIN. Les républicains allemands ont répandu dans les cercles du lac de Constance et du Haut-Rhin (duché de Bade) une proclamation qui invite le peuple à reconquérir ses droits à main-armée et à se réunir dans ce but à Dauaneshingen le 14 avril. La commission des cinquante vient, de son côté, de publier un avis pour empêcher qu'on ne donne suite à cette proclamation. Les républicains veulent se rendre à Kehl pour rejoindre un corps-franc d'ouvriers allemands venant de la France.

Espagne.

MADRID, 13 avril. — Le roi a fait une chute de cheval, et il s'est démis le bras : on espère que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses. M. de Bulwer n'assistait pas à la réception de l'infante duchesse de Montpensier. On parle toujours avec mystère d'une certaine note qu'il aurait présentée au gouvernement espagnol. Il y a eu, hier dans la soirée, une alerte du côté de la place de la Cebada, mais la nuit s'est passée tranquillement.

Angleterre.

LONDRES, 17 avril. — Le prince de Metternich est attendu sous peu de jours. Le prince a fait retenir des appartements pour lui et sa famille à l'hôtel de Brunswick Hanover-Square.

Le prince Paul de Wurtemberg a visité le prince de Prusse samedi, et il a eu avec lui une longue conférence.

— Le procès de MM. O'Brien, Mitchel et Meaghes est commencé à Dublin.

CHRONIQUE LOCALE.

— Le comité préfectoral a compris la fausse position dans laquelle il s'était placé : il se retire. Il ne nous dit pas si c'est de son plein mouvement ou si une haute influence n'y a pas contribué pour beaucoup. Voici du reste sa lettre d'adieu :

« Le comité préfectoral à ses concitoyens.

« Le comité central, lassé d'être en butte à des calomnies, a cru devoir se retirer. Le commissaire du gouvernement, usant de son pouvoir, l'a décidé à reprendre sa démission dans l'intérêt de la ville de Lyon.

« Le comité préfectoral sorti, avec le comité central, de l'insurrection, ne peut laisser plus longtemps attaquer ses actes et ses intentions. Il se retire. Exécuteur fidèle des instructions du gouvernement provisoire, le comité a la conviction d'avoir exercé sur le département une influence d'ordre et d'avoir usé ses forces et son dévouement à l'affermissement de la République. Nos concitoyens jugeront plus tard si notre mission a été utile à la grande cause que nous défendons.

« Lyon, le 19 avril 1848.

« TREILLARD, RITTIEZ, MURAT, BRUN.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

LE COMITÉ ITALIEN

aux Citoyens lyonnais.

Le 16 courant a été un beau jour pour nous.

Au milieu de l'enthousiasme et des acclamations qui éclataient parmi vous, en voyant se dresser majestueux le nouveau monument que vous avez élevé à la liberté, vous n'avez pas oublié vos frères.

Vous vous êtes dit, citoyens, que des hommes qui vont verser leur sang pour l'indépendance de leur patrie, et pour populariser en Italie la noble devise de liberté, égalité, fraternité, étaient dignes de votre estime, avaient toute votre sympathie. Vous nous avez accueillis, vous nous avez fêté comme des frères.

Le drapeau italien a flotté à côté du grand drapeau de la République française.

Votre voix mâle et libre nous a offert votre concours, au besoin votre sang.

Vous nous avez appelés ce que nous serons toujours, vos frères.

Merci, citoyens, au nom de ces patriotes qui marchent à la conquête de la liberté.

Merci, au nom de nous tous, qui avons toujours trouvé à Lyon de si nobles sympathies !

Au nom de l'Italie, merci !

Puisse la France et l'Italie marcher ensemble à l'émancipation du monde !

Vive la République !!!

L. MARCHETTI, président. J. LANZA, vice-président. G. LUPPI, secrétaire.

— Les ouvriers tisseurs qui ont formé le projet d'offrir un drapeau à la garde nationale parisienne, viennent de nommer une commission définitive pour mener ce projet à bonne fin.

Elle est composée des citoyens Auzat, président ; Lortet, trésorier ; Bret, Roujon, Scanavino. Les souscripteurs sont priés de ne verser le montant de leur offrande qu'entre les mains des commissaires dont les noms précèdent. Le commissaire du gouvernement a adopté le projet dont il s'agit et approuvé le choix des commissaires.

— On sait que M. Jules Séguin, attaché au gouvernement provisoire à Lyon, s'était rendu à Chambéry à l'effet d'obtenir le prompt élargissement de tous les prisonniers ainsi que des chefs.

Il en a été immédiatement référé au roi. On assure qu'hier les détenus, sans exception, devaient être mis en liberté.

La garde nationale tout entière favorise de ses vœux leur immédiate libération.

Elle a dû se présenter en masse auprès de M. de Mognon, le nouveau gouverneur, pour hâter cet heureux résultat.

— Nous sommes priés par les dames de la commission du travail d'insérer dans nos colonnes le résultat de leur collecte, s'élevant à 15,499 fr. 70 c., qui ont été immédiatement versés entre les mains de M. le maire, dans la caisse municipale ;

Outre quelques bons de pain, d'épicerie et divers objets en étoffes, en or et en argent, etc., etc.

— On a fait courir le bruit sur les marchés qu'on avait affiché qu'il était défendu aux approvisionneurs de la campagne de paraître sur les marchés vendredi prochain. Cette nouvelle alarmante, qui ne peut être que l'œuvre des ennemis de la tranquillité, a contribué à jeter l'inquiétude dans les esprits.

— Hier à six heures du soir, Jean Subot, demeurant à Vaise, ouvrier mineur, travaillant aux roches de Pierre-Scise, a par son imprudence été renversé par un coup de mine.

On l'a cru mort ou grièvement blessé, mais heureusement, il n'a eu que des contusions sans danger.

Départements.

NORD. Nous croyons devoir rapporter les paroles prononcées à Lille par un travailleur, au pied de l'arbre de la liberté. Nos lecteurs y verront l'esprit d'ordre et de patriotisme qui anime la classe ouvrière.

« Les employés et ouvriers de la filature du citoyen Henri Loyer de Wazemmes viennent saluer cet arbre comme le symbole de la République.

« Ils comprennent tout ce qu'il y a de sublime dans ces mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

LA LIBERTÉ est pour eux la faculté d'exprimer leurs idées et d'indiquer leurs besoins comme toutes les autres classes de citoyens ; mais ils ne veulent ni le désordre ni la violence.

« L'ÉGALITÉ est pour eux l'application de lois sages, communes à tous les hommes, dans quelque rang qu'ils soient nés.

« LA FRATERNITÉ est pour eux le respect des opinions de chacun, le respect à la propriété et aux droits de tous les hommes. FRATERNITÉ ET UNION entre les patrons et les ouvriers, qui ne peuvent rien en se séparant, et qui contribuent au bonheur de tous en restant unis !!!

« Nos travailleurs, ils veulent continuer à vivre par le travail et comprennent que par le désordre le commerce et le travail sont paralysés.

« Que patrons et ouvriers se tendent la main et crient tous ensemble :

« VIVE LA RÉPUBLIQUE ! »

— On lit dans le *Messager du Nord* :

« Après la plantation de l'arbre de la liberté sur la frontière, quelques groupes, malgré les ordres du remais dans des intentions toutes pacifiques, puisqu'ils se dispersèrent aussitôt dans les pacifiques, puisqu'ils l'alarme est donnée par les estaminets. Voilà que sur la route en croisant les douaniers, qui se mettent bataillon de chasseur à la baïonnette. Aussitôt, un mitraille et un régiment à pied, six pièces chargées à sur les groupes de chasseurs à cheval arrivent voisins ont, et, avec un donquichotisme dont nos nous en seuls le privilège, ils nous ont menacés de de m'oyer des balles, en nous traitant de canailles et déshonorables.

« A ces menaces, proferées par des lâches armes jusqu'aux dents, les Français, quoique sans armes, voulaient s'élancer sur les baïonnettes, et c'est à grand-peine qu'on put maîtriser leur colère.

« Un Belge, décoré de la croix de septembre, fut tellement indigné de ces menaces, que, se retournant vers les valets de Léopold, et s'adressant au major qui les conduisait : « Vous êtes des lâches ! Vous n'êtes pas dignes d'être libres. J'ai honte d'être né chez vous. »

« Un citoyen français, arrivé sur le territoire libre,

à rappeler aux Belges qui venaient de nous menacer si lâchement, que, sans nous, ils lècheraient encore les bottes des Hollandais, et qu'il avait fait les armées de la France pour leur faire cadeau de la citadelle d'Anvers, qu'ils n'auraient pas su prendre.

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements, et la colonne salua ces misérables par les cris de : Vive la République !

C'est la seconde page de la journée du Risquons-Tout. Que de croix vont être données pour ce nouveau succès !

TRIBUNAUX.

La cour d'assises de la Seine a ouvert aujourd'hui, sous la présidence de M. le conseiller Ayllies, sa session pour la deuxième quinzaine du mois d'avril.

Les audiences des 26, 27 et 28 de ce mois seront consacrées au jugement des dix-sept individus accusés de l'incendie du pont d'Asnières, des dévastations commises à la station de cette commune et de la destruction ou du dérangement de la voie de fer de Paris à Rouen.

VARIÉTÉS.

(Extrait de la Réforme.)

Dans une ville de Franche-Comté vivait, il y a peu d'années, un vieux cordonnier, travailleur infatigable, qui, comme il arrive presque toujours, perdait ses pratiques à mesure que les forces l'abandonnaient, et voyait croître sa misère en même temps que sa vieillesse.

C'était un homme de haute taille, au visage sévère, à la démarche digne et grave, d'une vie calme et régulière. On le voyait chaque jour, à la nuit tombante, sortir pour une promenade presque toujours solitaire, et revenir, au bout d'une heure, se remettre au travail avec une ardeur nouvelle.

Ce qui me frappa d'abord dans cet homme, moi enfant, c'était moins la fierté de son attitude, l'étrangeté de ses habits, toujours les mêmes, que son isolement presque absolu et l'espèce de répulsion craintive qu'il inspirait. On ne lui connaissait qu'un seul ami ; encore n'avaient-ils ensemble que des relations fort rares. Il ne recherchait la société de personne, parlait peu et paraissait constamment absorbé par ses pensées ou ses souvenirs.

Pendant bien des années, je ne pus m'expliquer les causes de cette existence exceptionnelle au milieu d'une petite ville pleine de bruits futiles et de bruyantes causeries. Trouver le mot de cette énigme était pour moi chose presque impossible. On désignait cet homme mystérieux par cent appellations sur le sens desquelles personne n'eût voulu m'éclairer. Comme presque tous les jeunes gens de mon âge, en province, sous la Restauration, je ne savais rien de l'époque révolutionnaire, et aucune circonstance ne se présentait qui pût tourner mes idées vers la politique. Quelques libéraux parmi les bourgeois poussaient la hardiesse jusqu'à lire en cachette les journaux qui faisaient la guerre aux jésuites ; mais ces fiers opposants ne songeaient pas le moins du monde à faire de la propagande parmi les jeunes gens. Cette propagande, au surplus, ils ne l'eussent faite qu'au profit des messieurs, comme il arrive encore à l'heure qu'il est dans certaines provinces, et l'on se fut bien gardé de jeter les yeux sur un fils de prolétaire.

Le hasard mit entre mes mains quelques numéros de l'ancien *Monteur*, arrachés à une collection qui dormait dans la poudrière d'un greffier. Je parvins à m'en procurer d'autres ; puis enfin, la collection tout entière fut laissée à ma disposition. Cette lecture, ardemment suivie, produisit l'effet qu'elle devait produire sur un homme de bonne foi, qui cherche à s'éclairer et qui est exempt de préventions et de parti pris : je devins à tout jamais républicain.

Je m'expliquai parfaitement alors le sens des propos qu'on tenait sur le compte d'Antoine G... Je connaissais le dévouement de nos premiers républicains, leur fermeté inflexible et les violences qu'ils avaient exercées contre eux les réacteurs royalistes. La persécution s'était depuis longtemps lassée ; mais la haine survivait et faisait du vieil incorrigible un véritable paria.

On lui imputait à crime les actes les plus honorables de sa vie : il en était un surtout que les enrichis, les repus, les hommes qui ne comprennent rien, hormis leur intérêt personnel, ne lui pardonnaient pas : Antoine G... avait exercé, pendant les premières années de la République, les fonctions de *receveur des finances*, et il les avait quittées pauvre comme auparavant, et ne demandant qu'à son modeste travail des moyens d'existence.

Aux yeux des aristocrates et de cette tourbe de sots vaniteux qui regardent les artisans comme des hommes d'une nature inférieure, Antoine G... était méprisable par cela seul qu'il exerçait un métier vulgaire. Ils s'efforçaient aussi de mépriser en lui la République, qui n'avait pas craint d'employer des gens placés, selon eux, au dernier rang de ce qu'ils appelaient l'échelle sociale. Mais tout ce mépris était affecté, et l'on haïssait un homme qui, dans une condition obscure, avait donné

d'éclatants exemples de patriotisme et de désintéressement, et savait, au besoin, se faire respecter de tous.

Je réussis à satisfaire mon vif désir d'entretenir avec lui des relations amicales. Le jour où, pour la première fois, je l'entretins du passé démocratique de la France, de ces événements gigantesques qui avaient remué le monde, ses traits austères s'épanouirent ; il me serra la main avec effusion, et comprit qu'il venait de rencontrer, après tant d'années d'attente, un coreligionnaire sincère et dévoué.

Souvent je l'accompagnais dans ses promenades, pieux pèlerinages qui avaient pour but et pour limites un vigoureux peuplier, planté à la naissance de la République. L'arbre glorieux avait échappé, on ne sait comment, à la hache des réacteurs. Antoine le contemplait chaque jour comme un dévot contemplant les reliques de son saint favori ; il se sentait rajeunir lorsque, à l'approche du printemps, il apercevait les premiers indices de la végétation : — « Encore une année de vie ; » — et le vieux républicain voyait là un symptôme d'avenir pour la liberté.

Il y avait longtemps déjà que nous nous connaissions, lorsqu'il me confia le secret de l'existence de cet arbre, et ce secret fut religieusement gardé. J'éprouvais un charme infini à l'aspect des lieux témoins de fêtes populaires, de manifestations patriotiques si étrangères au temps où nous vivions. Dans mon imagination, les scènes de l'histoire prenaient une forme ; j'évoquais les ombres de nos grands hommes, si méconnus, si outragés dans leur mémoire ; je faisais leur apothéose, et je jurais de garder éternellement la foi ardente que leur exemple et leurs leçons avaient mise dans mon cœur.

L'unique ami d'Antoine était un vieux charpentier qui passait rarement plus de trois ou quatre jours de suite à la ville. Leurs entretiens étaient on ne peut plus laconiques :

— Quoi de nouveau ?

— Toujours la même chose : la prêtraille pullule, les royalistes foisonnent, le peuple a le bât sur le dos.

— Que veux-tu ? voilà trente ans que le peuple ne sait pas le premier mot de la Révolution ; il croit fermement que les hommes qui se sont sacrifiés pour lui étaient des ogres qui voulaient le manger.

— Et le moyen de lui prouver qu'on le trompe ?

— C'est impossible ; la vérité ne peut passer qu'en contrebande : tous les livres, tous les journaux sont pleins d'injures contre nos vieux chefs de file. Tu te rappelles cet ancien feuillant Lafayette ? Ils traitent celui-là de baveux de sang ; juge de ce qu'ils disent des vrais républicains !

— Et qu'est-ce que ces libéraux d'aujourd'hui ? Des bavards qui font semblant d'être bleus et qui crient : Vive le roi ! plus fort que les blancs.

— Tout cela ne veut que des places ; il n'est pas question du peuple.

— Et si le peuple un jour...

— J'en désespère ; il trace son sillon comme les bœufs, sans s'inquiéter du joug.

— Moi, j'en ai meilleure opinion ; je suis convaincu

que nos efforts n'auront pas été perdus, et que tôt ou tard nos principes triompheront.

Ils se quittaient toujours persuadés, l'un que la République était pour jamais ensevelie, l'autre qu'elle ne tarderait pas à renaître.

C'était Antoine qui conservait le feu sacré de l'espérance.

A cette époque remarquable des luttes parlementaires, lorsque la chambre des députés se mit en lutte ouverte contre le ministère Polignac, ce dernier nom frappa vivement mon vieil ami : Voilà, se dit-il, un Polignac en lutte avec un simulacre quelconque de pouvoir national ; Paris se soulèvera, c'est certain.

Dès ce moment, Antoine lut attentivement les journaux, y cherchant chaque matin la nouvelle d'une insurrection. C'était chez lui une idée fixe ; et après avoir été cent fois trompé dans son attente, il répétait, avec une imperturbable confiance : « Ce sera pour demain. »

Ce lendemain tant attendu arriva enfin. Paris fit sa révolution avec une rapidité, un élan qui tenaient du miracle.

Aux premiers bruits, Antoine courut chez son ami, malade depuis longtemps et qui se trouvait alors à l'agonie. Le moribond se leva comme si la nouvelle l'eût galvanisé ; il retrouva pour un instant la voix, le mouvement, la lucidité d'esprit ; et se tournant vers ses enfants :

— Je veux, dit-il, voir encore mon drapeau.

On le porta au grand air, sur une pelouse, d'où l'on découvrait la ville : des drapeaux tricolores flottaient sur plusieurs édifices. Le vieux charpentier salua du geste ; ses yeux desséchés laissèrent échapper une dernière larme et il expira.

Quelques jours après, Antoine, qui attendait la proclamation de la République, apprit que la France avait un roi, le fils de Philippe-Egalité, l'aide-de-camp de Dnmouriez.

— Mon ami avait raison, pensa-t-il ; le peuple ne sait rien de notre histoire révolutionnaire ; le voilà encore une fois pris au piège de la royauté. Eh bien, soit ! qu'il en face encore la dure expérience ; plus tard, la République n'en sera que plus solide, car la République viendra ; elle est inévitable comme le destin, depuis que les peuples ont appris comment on chasse les rois.

Antoine G... a-t-il assez vécu pour voir sa prédiction s'accomplir ? Je l'ignore. Mais que ces lignes passent sous ses yeux ou s'adressent à sa mémoire, je les ai tracées surtout pour signaler à ses concitoyens un modèle de constance dans les principes et d'inébranlable dévouement envers le pays.

A. PANET.

DEMANDE.

Place de la Platière, 12, au deuxième.

On demande au bureau du PEUPLE SOUVERAIN un jeune homme de bonne tenue et des distributeurs. Inutile de se présenter sans pouvoir fournir de bons renseignements.

BAINS CALORIQUES

VAPEUR SÈCHE,

Rue BOURBON, 34 (à l'entresol), à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCQ a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche avec arômes.

Ces Bains se composent de baignoires, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien, le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables sont immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres, de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout ; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées ; les vieilles plaies fongueuses, les gangrènes sont toujours guéries ; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies syphilitiques et leurs fâcheuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles tout s'évanouit en peu de temps, dix jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles ; l'enflure de jambes, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours ; les fausses ankyloses ou enclures sont toujours radicalement guéries ; les ulcères corrosifs, les cancers occultes et les cancers ulcérés, qu'aucune médication n'a pu soulager sont complètement guéris.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épuisé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires : vieilles gouttières.

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc.

Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison ; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROCQ une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus ; résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir ses semblables sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

N'oublions pas que les enflures de goutte sont souvent dissoutes en cinq à six jours.